



L'INFORMATION DE VOS ELUS

CER LYON

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne

MAI 2018

LA CFDT MAINTIENT LA PRESSION

Nous étions intervenus fermement le mois dernier concernant la pression commerciale sur l'ensemble des Groupes de la DR. Celle-ci nous informe être intervenue pour que cessent ces pratiques de management par la menace. Or dans les agences, rien n'a changé...

La DR inaugure même une nouvelle pratique : faire contacter par le DIE binôme les salariés n'ayant pas vendu de IARD Auto depuis le début de l'année. Alors que la Direction justifie ces interventions comme une mesure d'accompagnement, ces échanges ont plutôt été vécus comme une forte pression supplémentaire par les salariés concernés. Nous avons rappelé que l'Entreprise est responsable de la santé de ses salariés et que l'ensemble de ces pratiques, génératrices de risques psycho-sociaux, doivent définitivement cesser !

En revanche, l'Entreprise se met moins de pression quant à la restitution des résultats des animations (3 semaines après la fin du quadrimestre). Elle ne s'en met pas beaucoup plus quand elle attend 3 semaines après le début du nouveau quadrimestre pour communiquer aux équipes les items des IC. Par contre, il vous est bien demandé de travailler jusqu'au dernier jour du quadrimestre et dès le premier jour du nouveau quadrimestre.... Et sans délai !

QUAND LA DR LYON ADAPTE LES REGLES DE BDDF

La DR LYON a pris l'initiative d'introduire dans l'appréciation qualitative des IC des critères strictement quantitatifs (nombre de IARD/capitaux de crédit conso). La CFDT est intervenue avec vigueur pour dénoncer cette « particularité régionale ». Malgré les tentatives d'explications données en séance par la direction, les élus CFDT maintiennent leur position en demandant un retour à la stricte politique commerciale de BDDF. Les élus CFDT demanderont à la direction générale de se positionner sur le sujet lors de la prochaine réunion du Comité Central d'Entreprise .

QUELQUES CHIFFRES

Variable de référence

40% des collaborateurs soumis au variable de référence ont perçu un montant supérieur à leur référence

32% ont perçu un montant inférieur
29% ont perçu le montant de référence

Enveloppe égalité femmes/hommes

36 dossiers - 80 000 € de budget
(37 dossiers - 77 000 € en 2017)

2/3 sont des retours de congés maternité, le reste est distribué aux personnes de plus de 50 ans.

Lors de la remise d'une augmentation liée à cette enveloppe, votre manager se doit de notifier cette particularité.

CMR

27 Chargés de Mission Régionale dans la DR dont 3 en formation. Suite à la demande formulée par la CFDT dès 2017, 21 collaborateurs ont bénéficié en 2018 de la prime spécifique métier (prime optionnelle récompensant les CMR en mobilité sur 3 groupes minimum).

AUGMENTATIONS/PROMOTIONS

Il y a eu 349 revalorisations salariales en avril 2018

226 augmentations (pour 61 techniciens et 165 cadres) et

123 promotions (pour 84 techniciens et 39 cadres)

On nous annonce le même nombre de dossiers pour octobre 2018.

Par rapport à avril 2017

Il y avait eu 206 augmentations et 160 promotions



DEMAIN DANS LES TERRITOIRES...

CRG (Chargé de Renfort Groupe) : Suite aux demandes de la CFDT, les CRG resteront sur leur zone d'affectation et les règles d'indemnisation ne changeront pas.

ESG (Enveloppe Spécifique Groupe) : Cette enveloppe qui sert notamment à compenser les surcharges de travail liées aux absences et aux difficultés rencontrées sera désormais à la main des Directeurs de Territoires.

LES PROJETS DE LA DR

Aménagements d'horaires d'ouverture de l'agence de Chamalières

L'agence de Chamalières passera du mardi au samedi avec une fermeture clientèle plus tardive le jeudi à 18h30 afin de s'adapter aux horaires de la concurrence et du secteur. La semaine de travail des collaborateurs passera de 39h à 37h. Suite à la demande formulée en CHSCT, nous espérons que les salariés, qui semblent favorables à cette nouvelle organisation, ont bien été informés par la Direction que leur nombre de jours de RTT sera réduit proportionnellement.

Douvaine

Nouvelle fermeture les après-midi pour Savoies Leman. Ce Groupe connaît bien cette organisation. Pour les élus de la CFDT, elle découle du manque d'effectifs dans les agences et de la suppression des accueils liée au projet préférence client. Elle permettra aussi aux commerciaux de mieux s'organiser et de mieux vivre le quotidien.

Auxerre Nevers

Le Groupe d'Auxerre Nivernais nous présente le transfert de l'agence de Nevers Coquille vers la nouvelle agence Nevers Saint Just et la fermeture de l'agence de Fourchambault. Le bâtiment historique de l'agence Nevers Coquille est très vétuste et n'offre pas de bonnes conditions de travail. Nevers Saint Just propose des locaux modernes et plus confortables. Ce transfert s'effectuera à iso effectif et sera complété par l'équipe de l'agence de Fourchambault dont la fermeture est actée par la Banque.



Cependant, les plans communiqués aux élus ne précisent pas où seront logés le CSI, le CAPA et la RPMR. La Direction s'est engagée à revoir le sujet et à revenir vers nous pour de plus amples explications. Nous avons également demandé que le nombre de bureaux soit revu à la hausse pour permettre l'accueil d'éventuels alternants.

Malheureusement, la fermeture de Fourchambault impliquera la suppression d'un poste de DIA et la mise en berne du drapeau BNP PARIBAS sur ce secteur.

Avis CFDT sur le projet Grand Roanne

Ce projet est axé sur les fermetures de St Just en Chevalet et de Roanne Mulsant ainsi que sur la création d'une maison des professionnels à Roanne Jean Jaurès. Cela réduit de façon significative le nombre d'agences sur le territoire de Roanne avant même sa création. Nous rendons un avis défavorable sur le projet.



Laëtitia Barge
06 64 01 90 35



J-P Vandecasteele
06 64 01 95 25



Julie Lequeux
06 60 68 60 35



Benjamin Tarride
06 66 13 06 64



Alexandra Groleas
06 68 49 63 91



J-L Manaudou
06 65 67 98 75



J-S Berberian
04 78 30 33 74



Cédric Grenier
06 67 92 25 69